

Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion

Questions du Mouvement Au Courant

(série 4)

Q-53

Le document DA-3 (Extrait du plan d'urbanisme) réfère au « plan directeur d'urbanisme » (moyen 12, pdf p. 3).

Est-ce un document distinct du plan d'urbanisme?

Si oui, veuillez le déposer.

Q-54

Veuillez fournir un organigramme indiquant l'hierarchie des documents d'urbanisme et d'aménagement de la Ville (plan d'urbanisme, règlements de zonage, de lotissement etc., plans directeurs d'aqueduc, d'égouts etc., autre documents)

Q-55

En référence à la question 6 au MDDEP, *Comment assurez-vous la cohérence et la conformité des demandes de certificat d'autorisation avec les divers plans directeurs et le plan d'urbanisme?*, la réponse dans le document DQ-2.1, considère uniquement le(s) certificat d'autorisation lié au projet routier sous étude.

Veuillez répondre dans un cadre général à la question: *Comment assurez-vous la cohérence et la conformité des demandes de certificat d'autorisation en vertu des article 22 et 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement avec les divers plans directeurs et le plan d'urbanisme d'une municipalité?*

JB

19 juin 2007